



ASCO des Arrosants de la Crau

CANAL de CRAPONNE Branche d'Arles



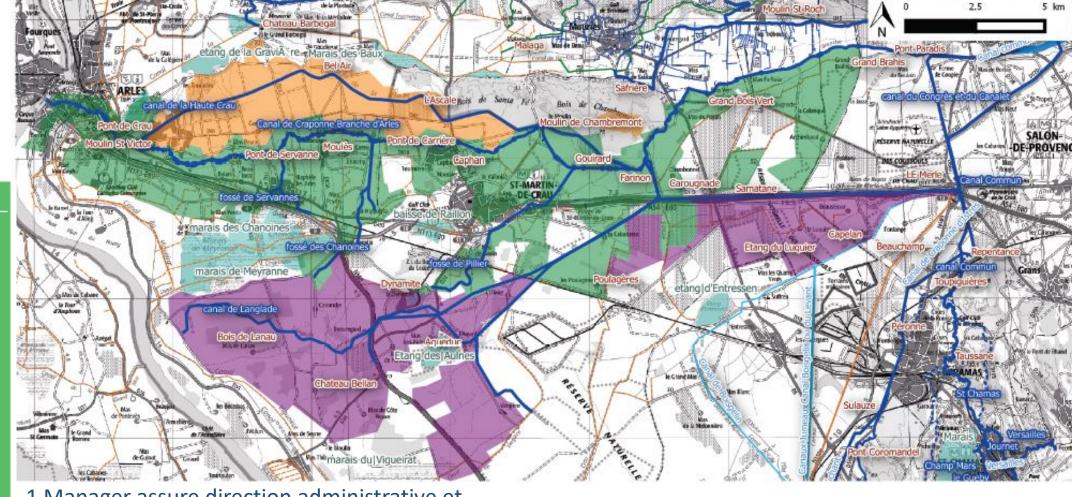
Barrage de Serre-Ponçon Parc National des Ecrins Neiges glaciers s pluies Situation et contexte Volume total 1,2 milliards dem Canaux Avignon hydrologique Cote touristique Débits réservés Avignon VAUCLUSE Canaux Contat - Nord Alpilles HAUTES ALPES Bonpas Canaux Vaucluse 350 404 CanalEDF .Parc des Alpilles Réserve agricole Cadarache Sainte Croix Mallemort Lamanon Le Verdon Canaux Crau-Sud Alpilies Canal de Marseille St Martin Salon de Provence Basse Durance ALPES DE HAUTES Arles PROVENCE Saint Chamas Si les Prélèvements > Entrées alors utilisation de la réserve agricole (autorisé du le juillet au 15 septembre) Contrat de Nappe Contrat d'Etang Site Natura 2000 Cailloutis de Crau Biseau salé Sammannan manual BOUCHES DU RHONE Etang de Berre Marseille Irrigation en millions de m3/an Hydroélectricité en KW/h/an Mer Méditerranée



ASCO des ARROSANTS de la CRAU

LES CHIFFRES CLÉS

- Création de l'ouvrage : 1581
- Création de l'ASCO : 1626
- Superficie irriguée : 9800 ha
- Dotation : 251,6 Mm3/an, dont 239 Mm3 de mars à octobre
- Prélèvements moyens : 177 Mm3/an (2007-13)
- Adhérents : 1800 adhérents directs (particuliers et 9 ASP, totalisant 2 500 adhérents)
- Débit maximal du canal en tête : 13.18 m3/s
- Rejets au rhône : 0,6 à 0,7 m3/s
- Linéaire de canaux gérés en direct : 42 km (gestion du secondaire par autres ASP ou privés)
- ASA de Langlade :
 32 km
- ASA du Rageyrol : 15 km
- ASA de la Haute Crau : 20 km et 35 km de filioles



1 Manager assure direction administrative et technique de l'ASCO des Arrosants de la Crau et de l'Union Boisgelin Craponne(UBC)

- 1 Assistante technique et administrative
- 1 etp financier pour l'ASCO, les ASAs de la branche d'Arles et l'UBC
- 1 responsable d'exploitation
- 2 agents d'exploitation pour le canal et l'UBC

800 000 € de fonctionnement Annuel

- 1 M€ d'investissement en moyenne, sur les 15 dernières Années
- 2 Mm3 moyen d'économie d'eau /an Foin de Crau majoritairement classé Natura2000 Faible urbanisation à l'opposé de l'Est de la Crau

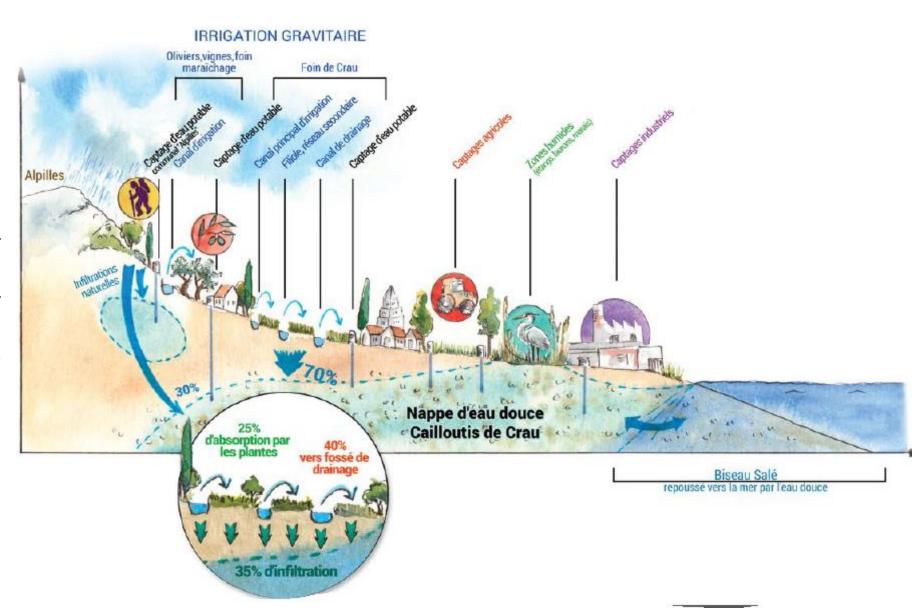
Des enjeux qui dépassent les compétences statutaires

Une économie agricole qui permet aussi l'alimentation en eau:

- Paysages
- Zones Humides protégées
- 70% de la Nappe de Crau:
- .270 000eq/hab pour l'eau potable
- .250 000eq/hab pour l'eau industrielle (Fos, Martigues)
 - .5000 ha de pompage

agricole

.maintien du biseau salé



Notre chemin actuel: Un Etablissement et une structure en V2.0 OPTIMISATION

RATIONALISATION

MODERNISATION

INNOVATION

Recherche de nouvelles ressources financières et d'économies



Cuvelage, protection d'ouvrages,

Optimisation des réseaux et de la régulation : jumelage de trois canaux, automatisation de la régulation

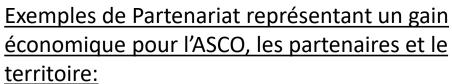
Réorganisation interne

Assistances, Conseils et mutualisation: projet de fusion, gestion de l'UBC, Urgence Haute-Crau, SIAC, structuration des territoires (SCOT, PLU...)









Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Crau: nos compétences aux services des communes

GIE Centrale Hydroélectrique: Arrosants de la Crau/Société du canal de Provence

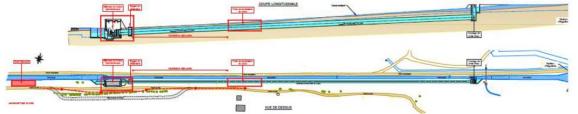
Fondation LUMA: faire pénétrer le paysage dans la ville et la culture

SUPAGRO: la recherche fondamentale appliquée au territoire

DSIT d'Arles: Les NTIC, sources de développement économiques

Fédération Canoë kayak; Fédération de Pêche....







DEMAIN?

1/ CHANGEMENT CLIMATIQUE(R2D2):

La quantité d'eau qui sera sur la territoire sera suffisante

MAIS

Moins de neige et de glace stockées, des pluies plus violentes et des extrêmes de chaleur ET,

SI l'état de l'organisation et des outils opérationnels permettant l'accessibilité en eau reste le même,

on aura DONC un problème de partage de l'eau disponible.

2/Les autres ENJEUX:

Des « petites » ASAs trop isolées: difficultés pour répondre aux attentes, fragilités

Economique : 2000 Ha à irriguer et non satisfaits pour les oliviers et amandiers en Alpilles et Crau

600 Ha de souhaits de création de nouvelles prairies non satisfaits

Maintien de l'apport d'eau pour les milieux, nappes

Nouveaux usages

Que pouvons nous faire ensemble ? on a peu de temps vis-à-vis du changement climatique, l'efficience sera réduite si une mise en œuvre trop longue

Fluidifier, simplifier, et rendre plus rapide le fonctionnement des institutions, une meilleure reconnaissance des Structures professionnelles en place:

pour un meilleur accès aux aides, pour une meilleure approche opérationnelle de la gestion de l'eau

Favoriser les fusions, regroupements, mutualisations et professionnalisation à des échelles locales pertinentes par un accompagnement financier inscrit dans le temps et une bienveillance institutionnalisée.

Ex 1: Un contrat de canal reconnu qui ne fonctionne plus

Ex. 2: une fusion difficilement rapide à mettre en œuvre puis à faire vivre économiquement;

Soutenir les investissements:

Crédits relais à taux faible ou avance sur subventions, Prêts long terme, financements pour des actions spécifiques à enjeux mais hors critères « Europe »; Pouvoir faire un investissement important en peu de temps plutôt qu'étaler dans le temps, Encourager les innovations, notamment créatrices de richesses pour les structures gestionnaires de l'eau mais aussi le territoire.

EX.1: Le GIE Centrale Hydroélectrique n'a reçu aucune subvention, donc un temps de retour plus long

EX.2: 1 000 Ha menacé par l'effondrement d'un aqueduc





CANAL de CRAPONNE Branche d'Arles

L'ASCO des Arrosants de la Crau vous remercie de votre attention

